

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT PROJET IMMOBILIER SABADIA - AL HOCEIMA

La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation a le plaisir d'annoncer à **ses adhérents** le lancement de la commercialisation d'un **appartement** au sein du projet immobilier SABADIA à la ville d'Al Hoceima, du 25 Avril au 09 Mai 2022.

Ce projet a été conçu conformément aux normes architecturales, urbanistiques et antisismiques réglementaires et a été mis en œuvre avec le concours de la Société AL OMRANE, en qualité de maître d'ouvrage délégué, et de bureaux d'études et de contrôle technique de renommée nationale. La résidence est constituée de 281 appartements répartis sur 19 immeubles.

L'appartement objet de cet appel à manifestation présente les caractéristiques suivantes :

NATURE DU BIEN	CONSISTANCE DU PRODUIT	SURFACE CADASTRALE APPROXIMATIVE	PRIX DE VENTE MOYEN
Appartement F3	Salon + 2 chambres + hall de réception + cuisine + WC + salle de bain + buanderie + terrasse	73 m ²	5990 dhs/m ²

Le prix de vente final de l'appartement est fixé en tenant compte de la superficie du bien, sa situation, son orientation, ses façades et l'étage dans lequel il se situe.

Rappel des conditions d'éligibilité :

Pour déposer sa candidature au tirage au sort, **l'adhérent** doit impérativement remplir les conditions suivantes :

1. L'adhérent candidat ainsi que son conjoint ne doivent pas être propriétaires d'un logement principal
2. L'adhérent candidat ne doit pas être bénéficiaire d'un crédit FOGALEF ou IMTILAK
3. L'adhérent candidat doit obligatoirement travailler ou résider dans la province d'AL HOCEIMA
4. L'adhérent candidat doit être marié ou avoir des enfants
5. L'adhérent candidat doit être en situation régulière vis-à-vis de la Fondation au moment du tirage au sort

DOSSIER DE CANDIDATURE :

1. Le formulaire de candidature dûment rempli suivant le modèle à éditer et à imprimer sur le site institutionnel de la Fondation (<https://apps.fm6education.ma/hoceima/>).
2. Une attestation de travail récente mentionnant le lieu de travail
3. Une copie de l'acte de mariage et/ou une copie du livret familial pour les enfants.
4. Deux attestations sur l'honneur de l'adhérent et son conjoint, séparément, de non propriété d'un logement principal. ([Selon le modèle ci-joint](#))
5. Copie de la CIN (carte d'identité nationale) de l'adhérent et de son conjoint.

PROCÉDURE DE SÉLECTION :

L'opération de sélection suivra les étapes ci-après :

1. Dépôt des dossiers complets au niveau de la cellule régionale d'Al Hoceima ou par voie postale contre un accusé de réception à l'adresse : Avenue Mohamed EL Bekay école Mohammed V Al Hoceima,
2. Etude des dossiers dans les délais réglementaires par une commission mise en place à cet effet. Celle-ci arrêtera la liste définitive des dossiers éligibles au tirage au sort (dossiers répondants à toutes les conditions citées plus haut)
3. Organisation du tirage au sort lors d'une séance publique, en présence d'un notaire et d'un représentant de la société Al Omrane Al Hoceima. Le bénéficiaire tiré au sort et la liste d'attente seront alors arrêtées séance tenante, conformément au règlement spécifique relatif à cette opération.

REMARQUES IMPORTANTES :

- Il est interdit de vendre, céder ou transférer la propriété de l'appartement objet de l'acquisition pendant une période de cinq (5) années à compter de la date de signature du contrat de vente définitif
- La Fondation se réserve le droit de prendre toutes les dispositions juridiques nécessaires dans le cas de non-conformité ou discordance des informations contenues dans les pièces fournies par le candidat

Pour plus d'information, prière de contacter la cellule régionale d'Al Hoceima ou appeler le:
080.200.8090 ou consulter le site Web de la Fondation
www.fm6education.ma

PLANNING DE L'OPÉRATION DE COMMERCIALISATION

ETAPES

1. Dépôt des dossiers de candidature au niveau de la cellule régionale d'Al Hoceima : sis à **l'Avenue Mohamed EL Bekay école Mohammed V Al Hoceima, du 25 Avril au 09 Mai 2022 à 15h**, date limite de réception des candidatures.
2. Publication de la liste complète des candidats sur le site internet de la Fondation et à la cellule administrative régionale d'Al Hoceima **le 11 Mai** pour information.
3. Étude des dossiers déposés et établissement de la liste des candidats éligibles **Du 11 au 16 Mai 2022.**
4. Publication de la liste des candidats éligibles sur le site internet de la Fondation et à la cellule administrative régionale d'Al Hoceima **le 17 Mai 2022.**
5. Réception des réclamations et recours, **du 17 au 18 Mai 2021.**
6. Publication de la liste finale des candidats éligibles sur le site internet de la Fondation et à la cellule administrative régionale d'Al Hoceima **le 20 Mai 2022.**
7. Tirage au sort et déclaration du candidat retenu ainsi que la liste d'attente séance tenante **le 24 Mai 2022.** puis publication sur le site internet de la Fondation et affichage à la cellule administrative régionale d'Al Hoceima **le 25 Mai 2022.**
8. Règlement de l'avance (3% du prix de vente) sur le compte de la société Al Omrane pour confirmation de la réservation **jusqu'au 31 Mai 2022.**
9. En cas de non-finalisation de l'opération de vente, ou non-paiement de l'avance, remplacement du bénéficiaire par les retenus dans la liste d'attente (par ordre de classement) à partir **du 1^{er} Juin.** (5 Jours pour paiement de l'avance)
10. Edition et signature du compromis de vente chez le notaire.
11. Livraison de l'appartement après finalisation des opérations d'enregistrement et d'immatriculation (directement après le paiement du reliquat)